

QUELLE PLACE ACCORDER aux orges de brasserie dans les assolements ?



Luc Pelcé : « Historiquement présente sur le marché mondial de l'orge de brasserie, la France doit profiter des opportunités offertes par les aléas de l'offre. »

© N. Cornec - ARVALIS - Institut du végétal

Les orges brassicoles françaises ont de nombreux atouts à faire valoir mais les contraintes technico-économiques font parfois hésiter les producteurs au profit d'autres cultures. Luc Pelcé, animateur de cette filière chez Arvalis, confirme que leur potentiel de développement est bien réel.

Perspectives Agricoles : Comment se situe la production française dans le marché mondial ?

Luc Pelcé : La France exporte 95 % de sa production. Elle est le second intervenant sur le marché mondial des orges brassicoles, après l'Australie. Environ 4 millions de tonnes (Mt) sont ainsi destinées aux malteries chaque année dans un marché de 25 Mt, dont 12 Mt sont produites en Europe. La moitié de la production française est constituée d'orges d'hiver à six rangs, l'autre moitié d'orge de printemps à deux rangs. Les orges brassicoles françaises sont mondialement reconnues pour leur qualité et l'organisation de leur filière. Très structurée, celle-ci favorise la réponse aux demandes des acheteurs, dans le cadre du respect du cahier des charges : au moins 90 % de grains supérieurs à 2,5 mm et 9,5 à 11,5 % de protéines. Ce n'est pas un hasard si les trois premiers malteurs mondiaux sont français. D'autre part, la France est le seul pays au monde à produire de l'orge à six rangs, particulièrement adaptée aux marchés des pays tiers.

P. A. : À quels types de contraintes les producteurs sont-ils confrontés ?

L.P. : Les 4 Mt d'orges destinées aux malteries correspondent en fait à une production potentielle de 6 Mt

dont, chaque année, près de 2 Mt sont déclassées en orges fourragères. Quelle que soit la zone de culture, les contraintes de production deviennent plus nombreuses. Le cycle long de l'orge de brasserie d'hiver à six rangs se trouve mieux adapté aux sols argilo-calcaires du croissant nord-est de la France. En cas d'accident climatique, il reste suffisamment de temps à la culture pour retrouver son potentiel tout en évitant l'échaudage de fin de cycle, avec une récolte avant le 25 juin. Dans des systèmes colza-blé-orge, en cultures simplifiées, les difficultés de désherbage sont de plus en plus présentes. L'abandon prévu de l'imidaclopride lors de la prochaine campagne, de même qu'une moins bonne implantation de la culture en cas de semis plus tardif, n'arrangent rien. Toutefois, malgré ces difficultés, l'orge d'hiver reste rentable en dehors des aléas climatiques exceptionnels. De son côté, l'orge brassicole de printemps peut faire espérer des revenus un peu plus élevés avec un cours supérieur et de moindres charges opérationnelles. Plante de coupure, elle réduit le développement des adventices. Récoltée vers le 20 juillet, elle doit impérativement être implantée en sols favorables pour éviter les trop forts risques d'échaudage, compromettant la production et le respect du cahier des charges.

P. A. : La pérennité des orges de brasseries est-elle assurée à long terme ?

L.P. : Face à cette conduite de culture délicate, les outils d'aide à la décision se développent. Ils visent à gérer plus précisément la fertilisation azotée, et le pilotage des traitements fongicides. Il est ainsi il est parfois possible de se passer du premier traitement. Des marges de progrès sont également à rechercher du côté de la sélection variétale qui avance sur la question des rendements et de la tolérance aux maladies, en particulier vis-à-vis de la JNO. Les travaux sur la résistance à la sécheresse devraient apporter de nouvelles solutions, ainsi que ceux sur les systèmes de culture innovants comme Syppre⁽¹⁾. L'orge d'hiver est une culture précoce. Le réchauffement climatique pourrait augmenter la fréquence des récoltes précoces et ouvrir la possibilité d'une troisième culture en deux ans, en implantant du soja par exemple. Le semis d'orges de printemps à l'automne est une autre piste à étudier. Il faudra profiter de toutes les opportunités.

(1) Voir Perspectives Agricoles n° 434, juin 2016, p. 70.

Propos recueillis par Benoît Moureaux
b.moureaux@perspectives-agricoles.com